
MMV conditions d'annulation

- Plus de 60 jours avant le début du séjour : aucun frais d'annulation
- De 59 à 30 jours avant le début du séjour : 30 % du prix du séjour
- De 29 à 16 jours avant le début du séjour : 70 % du prix du séjour
- De 15 jours à no-show avant le début du séjour : 100 % du prix du séjour

Conditions d'annulation exceptionnelle :

Pour toute annulation effectuée dans les 7 jours avant la date d'arrivée, MMV procédera à un avoir ou au remboursement des montants versés correspondant à des séjours des clients du TO, dans les trois cas suivants, ayant un caractère exceptionnel :

- Impossibilité pour le Client du TO, ayant réservé son séjour de se rendre à destination par décision d'une autorité légale, ou décision administrative ; ou étant sous le coup d'une mesure de confinement, septaine obligatoire (Valable pour tous les ressortissants étrangers et non lié à une contamination au covid), interdiction de voyage pour un motif non impérieux; hors modification de plan de transport décidé par des opérateurs privés.
- Impossibilité pour mmv d'accueillir le Client dans des conditions d'accueil conformes au respect des dispositions des bonnes pratiques de prévention COVID 19.
- La fermeture administrative des domaines skiabiles.

Ces possibilités d'annulation sans frais exceptionnelle ne s'appliquent formellement pas aux circonstances qui relèvent de la zone de risque personnel du client qui doit s'assurer par ses propres moyens. Dans ce cas précis, les parties se soumettent aux conditions d'annulation ordinaires.